

FSU 84

Juin 2017, n° 100

Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion
TRIMESTRIEL DE LA FSU VAUCLUSE
116 rue Carreterie, 84000 Avignon
Tel. 04 90 82 15 50 – Fax. 04 90 85 36 36 – Mail : fsu84@fsu.fr
Site internet : fsu84.fsu.fr

Dispensé de timbrage AVIGNON CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

N° CPPAP: 0614 S 07929

N° ISSN: 1628-1071

Prix : 1,5 euro

Tirage : 1600 ex

Dir. de publication: S. Bartet

Rédacteur en chef: S. Bartet

DEPOSE LE 30/06/17

Sommaire

Page 1 : L'édito

Pages 2 à 4 :

FSU et enjeux politiques : une conception progressiste et exigeante de l'indépendance syndicale

Page 4 : **Hommage à notre collègue Aline Ladet**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 84. Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU Vaucluse.

L'édito : Macronomics

Utilisée pour désigner la politique économique de Ronald Reagan, Président des Etats-Unis de 1981 à 1989, la contraction « Reaganomics » caractérisait une politique « de l'offre », ultralibérale, faite de cadeaux fiscaux pour les entreprises, de déréglementation, de réduction de la dépense publique et de coupes dans les programmes sociaux, de tassement des salaires, etc.

Cela rappellerait-il d'autres choses ? Sarkonomics, Hollandonomics ? Ou Macronomics ? Que sera la politique économique et sociale du Président Macron, ancienne personnalité essentielle du quinquennat Hollande, dont les actuels ministres auraient pu constituer en bonne partie un gouvernement Sarkozy ?

Macron se présente – bon nombre de grands médias assimilant et diffusant sa propre communication – comme un homme nouveau, un président « jupitérien » et philosophe, conciliant « en même temps » modernité libérale et dimension sociale. Il serait adepte d'un « libéralisme égalitaire », fondé sur la notion d'égalité des chances, théorisée par le philosophe John Rawls pour garantir des « biens premiers » aux individus, voire, plus progressiste encore, sur celle d'égalité des « capacités », développée par l'économiste et philosophe Amartya Sen : des capacités effectives, garanties à chacun, de pouvoir choisir sa vie (d'être libre). Il s'agirait de permettre le passage d'une égalité des droits formelle à une égalité des droits réelle. En outre, A. Sen met en avant la conception des droits en

fonction des besoins humains.

Il est évident qu'on ne parle plus là du « néo » ou de l'« ultra » libéralisme qui ont tant prévalu et fait de dégâts depuis plusieurs décennies, tout en se référant d'ailleurs à la notion d'égalité des chances, dans un sens très restrictif voire instrumentalisé. Mais en quoi la réalité du programme d'Emmanuel Macron – comme des politiques qu'il a déjà menées – serait fidèle à de telles conceptions ? En quoi défaire le droit du Travail, diminuer la dépense publique – donc les moyens des services publics et d'une certaine redistribution – ou préparer une fiscalité favorable aux plus aisés, iraient dans le sens des besoins sociaux et de l'égalité des droits ?

Pure rhétorique, écran de fumée, coquille vide ? D'ici quelques mois, voire quelques semaines, que restera-t-il de l'« en-même-temps-tisme » (en même temps libéral et social) du Jupiter « ni de droite ni de gauche » ou « et de droite et de gauche » ?

S'il faut faire valoir l'égalité réelle des droits mais aussi au-delà, les droits du Travail, les besoins sociaux, les services publics, la nécessité d'alternatives économiques, sociales et environnementales, ne nous y trompons pas : il faudra que le salariat, avec le syndicalisme de lutte et de transformation sociale, s'en mêle.

Sylvain Bartet, secrétaire départemental de la FSU

FSU et enjeux politiques : avant, pendant et après les élections présidentielle et législatives

Une conception progressiste et exigeante de l'indépendance syndicale

La FSU, au niveau national comme départemental, a essayé de promouvoir la voie du progrès social, d'alternatives et de revendications syndicales, dans le tourbillon électoral, le bruit médiatique et le fracas politique des dernières élections présidentielle puis législatives. L'heure est maintenant aux perspectives, y compris de mobilisations, à envisager face au nouveau pouvoir.

L'indépendance syndicale signifie, pour la FSU, prendre ses responsabilités face à l'« offre politique », non pour se lier à des partis mais pour l'analyser et agir, en fonction de ses revendications, de ses propositions et de ses principes. Toutes choses qu'elle cherche à construire avec les personnels de ses champs de syndicalisation et en se réclamant d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, porteur en tant que tel de ses *propres* alternatives.

L'essence de ce syndicalisme n'est-elle pas de considérer que la démocratie sociale ne se dissout pas dans les institutions du politique et dans les jeux de partis ?

Barrer la route à l'extrême droite, pour la solidarité du salariat

Au nom de l'indépendance, certaines organisations syndicales n'appellent même pas à rejeter l'extrême droite et le Front National. Cela n'a jamais été la conception de la FSU, qui s'inscrit dans l'héritage de l'antifascisme¹ et dans l'opposition à l'extrême droite, qu'a toujours porté le syndicalisme de transformation sociale.

La prégnance de l'extrême droite – FN ou Ligue du Sud – reste particulièrement forte dans le Vaucluse. Lors de l'élection présidentielle, Marine Le Pen y a fait des scores de 37,40 % au 1^{er} tour et de 46,55 % au 2nd, soit dans les 2

1. Que l'on qualifie ou non l'extrême droite actuelle de « fasciste », cela n'enlève rien à la menace qu'elle représente. Le fascisme est en effet très particulier et très lié au contexte de l'entre-deux-guerres et la plupart des historiens ou politologues n'utilisent pas le terme pour qualifier globalement l'extrême droite actuelle. L'historien Enzo Traverso parle, quant à lui, de « post-fascisme », pour qualifier des « droites radicales » toujours marquées par leurs origines fascistes, mais qui se sont différenciées du « fascisme classique ».

cas environ 12 points de plus qu'au niveau national. Dans de nombreuses communes du département, notamment du Haut Vaucluse, Marine Le Pen est même ressortie majoritaire du 2nd tour...

Les élections législatives ont été décevantes pour l'extrême droite, à l'échelle du Vaucluse² comme de la France, mais cela reste très relatif. Considérer que son emprise territoriale aurait diminué serait un contresens.

Sans y revenir ici exhaustivement, le fond idéologique comme les pratiques politiques de l'extrême droite, démontrent toujours la nécessité d'agir syndicalement contre elle : contre le danger qu'elle représente pour la démocratie, politique et sociale et pour les libertés et les droits, y compris syndicaux, contre ses pseudo discours sociaux, flous et changeants, qui masquent un fond antisocial et anti-service public. À la division des salariés et des classes populaires, que construit l'extrême droite, par la stigmatisation des « immigrés », des musulmans, comme des plus fragilisés par la crise, le syndicalisme doit opposer le besoin de solidarité et d'unité du salariat.

Du point de vue syndical, contre l'extrême droite, les mobilisations locales et concrètes, le dévoilement de ses réalités de terrain et le décryptage de ses idées, constituent un travail de fond, qui doit et va s'approfondir encore. Les appels lancés dans le cadre des élections constituent un aspect ponctuel, néanmoins nécessaire, de ce travail.

Des appels FSU et intersyndicaux

Au niveau national, dans l'optique des échéances électorales, la FSU a diffusé une adresse aux agent-es de la

2. Le poste de député détenu par le FN a été perdu, mais J. Bompard, pour la Ligue du Sud, a sauvé le sien.

Fonction publique (30/3/17) : « Votons et faisons voter pour défendre les valeurs et les engagements que nous partageons ! » Adresse qui concluait en particulier : « le vote FN n'est pas la solution ». Dans l'entre deux tours de l'élection présidentielle puis avant les élections législatives, la FSU a appelé à barrer la route au FN et utilisé le mot d'ordre « pas de vote pour le FN ».³

La FSU Vaucluse, dès avant le 1^{er} tour, appelait également à « faire barrage au FN, à l'extrême droite et à ses idées », lors des élections présidentielle puis législatives.⁴

En outre, la FSU est membre, avec la CGT et Solidaires, de l'Observatoire intersyndical des municipalités d'extrême droite (créé en juillet 2014), décliné du national au local.

Dans le Vaucluse, au printemps dernier, les syndicats de l'Observatoire ont ainsi diffusé, sur les lieux de travail, un tract commun,⁵ sur les politiques municipales d'extrême droite du Vaucluse (FN et Ligue du Sud), pour aller à rebours de sa « dédramatisation » et de sa banalisation. La même intersyndicale, lors d'une conférence de presse le 4 avril, a porté le message d'une opposition syndicale à l'extrême droite.

La FSU a aussi agi pour que des appels, clairs, contre le FN, se fassent de façon intersyndicale lors du 1^{er} mai, qui se trouvait dans l'entre deux tours de l'élection présidentielle. Au niveau national, même si le cortège parisien a rassemblé FSU, CGT, FO et Solidaires, cela n'a malheureusement pas pu déboucher, notamment du fait des réticences de FO.

3. Communiqués du 24 avril puis du 1^{er} juin.

4. Communiqué du 17 avril.

5. Accessible sur le site de la FSU84.

Cependant, dans le Vaucluse, lors du 1^{er} mai, les organisations départementales CGT, FSU et Solidaires ont porté ensemble le mot d'ordre : « Aucune voix ne doit aller à l'extrême droite, aucune voix ne doit aller au FN ».⁶ Elles ont publié un appel (le 2 juin), allant dans le même sens, à propos des élections législatives.

Pour autant, s'il faut se féliciter de la défaite du FN, danger absolu, à l'élection présidentielle, les appels de la FSU, ou ceux auxquels elle s'est associée, ont également dénoncé les autres formes de régressions sociales qui menaçaient, y compris celles portées par le vainqueur de l'élection, Emmanuel Macron.



La FSU disponible pour construire les mobilisations

Ainsi, l'appel au 1^{er} mai de l'intersyndicale du Vaucluse CGT-FSU-Solidaires rappelait : « Nos organisations s'opposent aux forces politiques ultralibérales, comme celle portée par le candidat Emmanuel Macron ».

Le 8 juin, la FSU Vaucluse s'associait, avec Solidaires, à une action initiée par l'Union Départementale CGT (comme par les autres UD CGT de PACA) : un rassemblement devant la préfecture, certes symbolique, mais destiné à faire entendre une voix syndicale, entre les élections présidentielle et législatives. L'UD CGT voulait d'abord alerter sur le danger des ordonnances annoncées contre le Code du Travail. Pour la FSU84, il s'agissait de lier à la défense du droit du Travail, celle des services publics, de la fonction publique et de ses statuts.

Dès les lendemains de l'élection

6. Communiqué commun du 26 avril.

présidentielle, le CDFN⁷ de la FSU considérait que « face à l'élection d'un président au programme libéral », la FSU était « disponible pour construire les nécessaires mobilisations à venir. » Bataille idéologique, mobilisations, négociations pied-à-pied dans les instances locales et nationales... rien ne devra être négligé.

Face à la cohérence des intentions du Président Macron

La réforme du Code du Travail – par des ordonnances, prévues pour l'été – laisse présager une déréglementation du droit du Travail.⁸ Mauvais signe pour le statut de la fonction publique, qu'Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie du Président Hollande,

7. Conseil délibératif fédéral national - « Texte action » du 17 mai 2017.

8. Par la généralisation de l'inversion de la « hiérarchie des normes ». Les accords d'entreprise (là où le rapport de force est potentiellement le plus favorable aux employeurs) primant sur les accords de niveaux supérieurs et sur le Code du Travail, au sujet des termes du contrat de travail, des grilles des salaires, de la durée du travail, etc.

ne jugeait « plus adéquat », « plus adapté », « plus justifiable » ? Le programme du Président Macron est plus globalement lourd de menace pour l'Etat social. Si l'on met en sourdine le brouillage de la « com », sa cohérence est nette.

Il prévoit une réduction de la dépense publique de 60 milliards, tout en augmentant les dépenses militaires, en poursuivant les cadeaux fiscaux aux entreprises et en visant une baisse globale de la fiscalité de 20 milliards, essentiellement en faveur des plus aisés⁹. Cela pourrait-il se faire sans s'attaquer aux services publics et à la protection sociale (25 milliards de dépenses en moins annoncés, aux dépens des assurances maladie et chômage) ?

D'ailleurs, le projet de « compte personnel de retraites », promis par E. Macron, sous des airs de simplification, ne participe-t-il pas de

9. C. Chavagneux, dans www.alternatives-economiques.fr, le 19/06/17 : « En termes de revenus, les classes moyennes supérieures et le début des riches vont y gagner. En termes de patrimoine, les rentiers de la finance vont y gagner. »

cet objectif ? Un tel compte (dit « notionnel ») garantirait les niveaux de cotisation... mais pas ceux des pensions, dont le calcul varierait en fonction des contextes économique et démographique, au moment des départs en retraite. Ou comment préparer des baisses de pensions et/ou inciter à retarder les retraites ? De plus, en mettant en place un système uniforme (privé et public), il ferait disparaître celui de la fonction publique (calcul sur les 6 derniers mois), élément du statut et moyen de ne pas décrocher des niveaux de retraites du privé (à qualifications comparables).

L'objectif de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires interpelle également. 70.000 concerneraient la fonction publique territoriale... Sur laquelle l'Etat n'a pas la main, puisque que ce sont les collectivités territoriales. À moins de les « inciter » aux suppressions de postes par une diminution drastique de leurs dotations financières (une baisse de 10 milliards de leurs dépenses est l'objectif sur 5 ans) ?

50.000 autres suppressions pèseraient sur la fonction publique d'Etat. Pourtant E. Macron prétend épargner des ministères qui resteraient « prioritaires » : Police, Education. Concernant l'Education, de loin le plus gros « employeur » (environ la

moitié des fonctionnaires d'Etat), comment imaginer qu'elle ne soit pas touchée, alors que tous les autres ministères sont déjà à l'os, après les suppressions de postes continues de Sarkozy à Hollande ? Et que deviendront ces ministères (tous les autres !) jugés « non prioritaires » ?

Quelles alternatives syndicales ?

La FSU continuera pour sa part de défendre des revendications dessinant un autre modèle social : développement des services publics, revalorisation et amélioration des conditions de travail de la fonction publique, démocratisation du système éducatif et élévation générale du niveau de qualification, partage des richesses plus favorable au salariat, relance économique et transition écologique rompant avec l'austérité et la financiarisation, renforcement de la protection sociale et création d'une sécurité sociale professionnelle, fiscalité plus efficace et plus redistributrice...

La FSU veut construire « les expressions et les actions qui seraient rendues nécessaires par les choix du gouvernement », « dans l'unité *la plus large possible* » (selon le « texte action » du conseil national du 17 mai). Elle compte « approfondir le travail engagé avec la CGT et Solidaires », organisations avec

lesquelles les convergences sont de fait les plus fréquentes. Mais la FSU n'a jamais mis d'exclusive à l'unité et au rassemblement.

FO sera-t-elle, comme lors des mobilisations contre la loi « El-Khomri », aux côtés du syndicalisme de lutte, ou reviendra-t-elle à une démarche solitaire ? Sera-t-elle plus conciliante à l'égard du nouveau pouvoir ? La CFDT persistera-t-elle dans l'accompagnement des politiques libérales ou sera-t-elle poussée à devenir plus revendicative ? L'UNSA continuera-t-elle ou non de privilégier son rapprochement avec la CFDT, parfois au détriment de ses propres revendications ?...

Les recompositions politiques ne vont jamais sans conséquences sur le monde syndical. Elles sont souvent dommageables pour son unité. Mais elles peuvent aussi être l'occasion de ressaisissements.

Face aux divisions, politiques ou syndicales, la FSU gardera son indépendance et son cap : une proposition de débats et de dépassement des clivages ; une recherche d'améliorations concrètes comme d'alternatives plus vastes ; une volonté d'être au plus près du terrain et des personnels, des exigences professionnelles comme des espoirs de justice.

Disparition brutale de notre collègue Aline LADET

Vendredi 19 mai, la cruelle nouvelle du suicide d'Aline frappait brutalement et de manière incompréhensible son conjoint, ses deux filles et tous ses proches.

Aline est née à Bollène, « sa ville ». Si elle l'a quittée quelques temps, il a été primordial pour elle d'y revenir enseigner et de s'y investir, sans limites, pour les élèves dont elle a eu la charge, au sein de plusieurs écoles et tout particulièrement à l'école maternelle Alexandre Blanc, comme directrice depuis 2006.

Que ce soit pour défendre l'intérêt de l'Ecole face aux régressions des offres éducatives, pour contrer les menaces d'intrusion des collectivités locales dans les prérogatives de l'Ecole, ou pour œuvrer à l'amélioration des conditions d'enseignement d'un élève ou d'exercice d'un enseignant en particulier, Aline s'engageait sans retenue.

Cet engagement, Aline le traduisait syndicalement par sa participation militante à la vie des sections départementales du SNUipp-FSU et de la FSU Vaucluse. Elle apportait sa contribution au combat mené par la FSU Vaucluse contre les politiques et les méthodes des mairies d'extrême droite. Elle s'investissait dans les actions départementales pour défendre l'Ecole, menées par le SNUipp-FSU.

Le décès d'Aline laisse tous ceux qui la connaissaient abasourdis. Pour les personnels, les parents d'élèves et les élèves qui l'ont côtoyée, Aline était d'abord une personne respectueuse des individus, attentive, disponible, généreuse. Cette image, ils ne veulent pas qu'elle s'éteigne. À l'initiative des parents d'élèves, une plaque commémorative à la mémoire d'Aline a été fixée mercredi 28 juin devant l'école maternelle Alexandre Blanc.

Aujourd'hui, chacun est encore sous le coup de l'émotion. Comme les nombreux collègues et amis d'Aline, nous voulons être disponibles pour épauler son conjoint et ses deux jeunes filles qui ont vu leur vie basculer tragiquement.

Nicolas Odinot, pour le SNUipp et la FSU Vaucluse